

VOTRE PARCOURS

l'intégration

Dès votre arrivée, vous bénéficierez d'un parcours d'intégration alliant tutorat, accompagnement sur mission, formations internes et externes qui vous permettront d'appréhender le métier d'expert auprès des CE ou des CHSCT dans toutes ses dimensions. Nos intervenants sont des généralistes développant des savoirs et compétences spécifiques au fil de leur parcours et problématiques des entreprises auditées.

■ **Le tutorat et l'accompagnement sur mission**

Véritable référence pour votre intégration au sein de l'entreprise et de l'équipe de travail, le dispositif de tutorat a été conçu pour construire avec vous les différentes étapes de votre parcours en identifiant vos acquis et les compétences à développer. En complément, vous bénéficiez d'un encadrement de proximité sur les situations professionnelles tout au long de votre parcours d'intégration.

■ **Les sessions de formations internes**

Dans un environnement économique en mutation, Syndex investit massivement dans la formation de ses consultants en réponse à l'évolution d'une demande complexe et à la nécessité de porter des innovations permettant sans cesse d'y faire face. Notre formation interne vise à faire partager notre culture d'entreprise, à créer du lien pour favoriser un véritable esprit de promotion, à appréhender les différents champs d'analyse en vue de l'élaboration d'un diagnostic au profit des représentants des salariés.

Le développement des compétences

La parfaite maîtrise du métier d'expert pour les représentants des salariés implique un cursus de formation varié et soutenu.

■ Suivant votre expérience, des formations sont consacrées au développement des compétences métiers (économie sectorielle, analyse financière, stratégie d'entreprise, politique sociale, périmètre juridique.....)

■ De plus, nous vous accompagnons dans l'acquisition de compétences complémentaires et enrichissantes : communication orale et écrite, langues, bureautique...

■ Nous assurons également un soutien aux projets de formation diplômante en lien avec le métier exercé (expertise comptable, ergonomie....)

Les évolutions de carrière

Chaque salarié est appelé à s'impliquer dans le fonctionnement, le développement et l'organisation collective de son groupe de rattachement et plus largement de l'entreprise.